

<b>Nom du questionnaire (ID) : Stratégie Wallonne de Développement Durable - Consultation (99982)</b>	
<b>Date de soumission</b>	2016-04-26 15:15:29
<b>Données personnelles</b>	
<b>Je réponds en tant que :</b>	Organisation [12]
<b>Veillez vous identifier (facultatif)</b>	
<b>Nom</b>	
<b>Prénom</b>	
<b>Je suis :</b>	
<b>J'appartiens au groupe d'âge suivant :</b>	
<b>J'habite la province de :</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Nom de l'organisation</b>	
	MUAP (Atelier de participation citoyenne)
<b>Secteur :</b>	Secteur associatif [1221]
<b>Autre</b>	
<b>Précisez votre secteur d'activités:</b>	Autre [-oth-]
<b>Autre</b>	Aménagement du territoire et participation citoyenne
<b>Précisez votre secteur d'activités:</b>	
<b>Autre</b>	
<b>S'agit-il d'une :</b>	
<b>Très petite entreprise (moins de 10 salariés)</b>	
<b>Petite et moyenne entreprise (10 - 250 salariés)</b>	
<b>Entreprise de taille intermédiaire (251 - 5000 salariés)</b>	
<b>Grande entreprise (plus de 5000 salariés)</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Précisez votre secteur d'activités:</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Veillez vous identifier:</b>	
<b>Nom :</b>	Verelst
<b>Prénom :</b>	Simon
<b>Fonction dans l'organisation :</b>	Chargé de Mission (je réponds au nom de l'atelier citoyen)
<b>J'ai eu connaissance de cette consultation par:</b>	Les médias [131]
<b>Autre</b>	
<b>Réactions sur la présentation de la stratégie</b>	
<b>Considérez-vous que le document de présentation de la stratégie est suffisamment clair ?</b>	Sans avis [213]
<b>Si non, pourquoi?</b>	

<b>Réactions sur la vision</b>	
<b>Dans l'axe ICI de la vision de la Wallonie en 2050, quels éléments manquent ou sont à préciser ?</b>	La vision n'a pas été abordée pendant l'atelier de consultation.
<b>Dans l'axe AILLEURS de la vision de la Wallonie en 2050, quels éléments manquent ou sont à préciser ?</b>	
<b>Dans l'axe A L'AVENIR de la vision de la Wallonie en 2050, quels éléments manquent ou sont à préciser ?</b>	
<b>Réactions sur le plan d'actions</b>	
<b>Considérez-vous que le plan d'actions contribue à faire progresser la Wallonie vers la situation idéale exprimée dans la vision ?</b>	Ni en accord, ni en désaccord [2313]
<b>Sur quel(s) axe(s) du plan d'actions souhaitez-vous formuler des observations ?</b>	
<b>Autonomie alimentaire</b>	Oui [Y]
<b>Autonomie en énergie</b>	Oui [Y]
<b>Autonomie en ressources</b>	Oui [Y]
<b>Actions transversales</b>	
<b>Autonomie alimentaire</b>	
<b>Autonomie alimentaire - Quels sont le ou les sous-axes qui, selon vous ou l'organisation que vous représentez, sont prioritaires (maximum deux sous-axes) ?</b>	
<b>Accroître la visibilité des produits alimentaires wallons et/ou relevant de l'alimentation durable</b>	
<b>Soutenir l'innovation au sein du système alimentaire</b>	
<b>Accompagner la transition vers des modes de production et de consommation durables sur toute la chaîne alimentaire</b>	Oui [Y]
<b>Développer les compétences et favoriser l'insertion sociale dans le domaine alimentaire</b>	Oui [Y]
<b>Renforcer l'exemplarité et la responsabilité sociétale des pouvoirs publics en matière d'alimentation durable</b>	
<b>Lutter contre les pertes et gaspillages alimentaires</b>	
<b>Autonomie alimentaire - sous-axe 1</b>	
<b>Le sous-axe sélectionné est prioritaire parce que :</b>	
<b>Il est vital pour la Wallonie (ICI)</b>	
<b>Il est vital pour le monde (AILLEURS)</b>	
<b>Il est vital à long terme (A L'AVENIR)</b>	
<b>Il est innovant</b>	
<b>Il est pertinent pour mon organisation</b>	
<b>Il me concerne personnellement</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Identifiez les moyens qui permettraient la réussite des actions du sous-axe identifié comme prioritaire :</b>	
<b>Coordination des pouvoirs publics</b>	
<b>Renforcement des compétences</b>	
<b>Mobilisation de la population</b>	
<b>Renforcement des moyens financiers</b>	

<b>Autre</b>	
<b>Autonomie alimentaire - sous-axe 2</b>	
<b>Le sous-axe sélectionné est prioritaire parce que :</b>	
<b>Il est vital pour la Wallonie (ICI)</b>	
<b>Il est vital pour le monde (AILLEURS)</b>	
<b>Il est vital à long terme (A L'AVENIR)</b>	
<b>Il est innovant</b>	
<b>Il est pertinent pour mon organisation</b>	
<b>Il me concerne personnellement</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Identifiez les moyens qui permettraient la réussite des actions du sous-axe identifié comme prioritaire :</b>	
<b>Coordination des pouvoirs publics</b>	
<b>Renforcement des compétences</b>	
<b>Mobilisation de la population</b>	
<b>Renforcement des moyens financiers</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Autonomie alimentaire - sous-axe 3</b>	
<b>Le sous-axe sélectionné est prioritaire parce que :</b>	
<b>Il est vital pour la Wallonie (ICI)</b>	Oui [Y]
<b>Il est vital pour le monde (AILLEURS)</b>	
<b>Il est vital à long terme (A L'AVENIR)</b>	
<b>Il est innovant</b>	
<b>Il est pertinent pour mon organisation</b>	
<b>Il me concerne personnellement</b>	
<b>Autre</b>	L'adaptation des normes (Afsca, qualité, accès à la commercialisation) afin de permettre le développement d'initiative innovante et alternative est nécessaire. Un travail intéressant est à réaliser avec l'AFSCA, les PME et les initiatives citoyennes tels que les GAC. Les normes sanitaires semblent peu adaptées.
<b>Identifiez les moyens qui permettraient la réussite des actions du sous-axe identifié comme prioritaire :</b>	
<b>Coordination des pouvoirs publics</b>	Oui [Y]
<b>Renforcement des compétences</b>	
<b>Mobilisation de la population</b>	
<b>Renforcement des moyens financiers</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Autonomie alimentaire - sous-axe 4</b>	
<b>Le sous-axe sélectionné est prioritaire parce que :</b>	
<b>Il est vital pour la Wallonie (ICI)</b>	
<b>Il est vital pour le monde (AILLEURS)</b>	

<b>Il est vital à long terme (A L'AVENIR)</b>	
<b>Il est innovant</b>	
<b>Il est pertinent pour mon organisation</b>	
<b>Il me concerne personnellement</b>	
<b>Autre</b>	Il est important de partir de la base, des initiatives citoyennes et d'encourager les échanges.
<b>Identifiez les moyens qui permettraient la réussite des actions du sous-axe identifié comme prioritaire :</b>	
<b>Coordination des pouvoirs publics</b>	Oui [Y]
<b>Renforcement des compétences</b>	
<b>Mobilisation de la population</b>	Oui [Y]
<b>Renforcement des moyens financiers</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Autonomie alimentaire - sous-axe 5</b>	
<b>Le sous-axe sélectionné est prioritaire parce que :</b>	
<b>Il est vital pour la Wallonie (ICI)</b>	
<b>Il est vital pour le monde (AILLEURS)</b>	
<b>Il est vital à long terme (A L'AVENIR)</b>	
<b>Il est innovant</b>	
<b>Il est pertinent pour mon organisation</b>	
<b>Il me concerne personnellement</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Identifiez les moyens qui permettraient la réussite des actions du sous-axe identifié comme prioritaire :</b>	
<b>Coordination des pouvoirs publics</b>	
<b>Renforcement des compétences</b>	
<b>Mobilisation de la population</b>	
<b>Renforcement des moyens financiers</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Autonomie alimentaire - sous-axe 6</b>	
<b>Le sous-axe sélectionné est prioritaire parce que :</b>	
<b>Il est vital pour la Wallonie (ICI)</b>	
<b>Il est vital pour le monde (AILLEURS)</b>	
<b>Il est vital à long terme (A L'AVENIR)</b>	
<b>Il est innovant</b>	
<b>Il est pertinent pour mon organisation</b>	
<b>Il me concerne personnellement</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Identifiez les moyens qui permettraient la réussite des actions du sous-axe identifié comme prioritaire :</b>	
<b>Coordination des pouvoirs publics</b>	
<b>Renforcement des compétences</b>	
<b>Mobilisation de la population</b>	
<b>Renforcement des moyens financiers</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Autonomie alimentaire</b>	
<b>Autonomie alimentaire - Avez-vous des commentaires quant aux actions proposées dans l'axe autonomie alimentaire?</b>	Oui [Y]

<b>Si oui, lesquelles ?</b>	
<b>Définir les principes et critères de l'alimentation durable pour la Wallonie</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Développer et promouvoir de façon coordonnée les labels alimentaires européens régionaux, sous-régionaux</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Réaliser une charte alimentation durable (inclura celle consacrée à la lutte contre les pertes et gaspillages alimentaires)</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Informier sur les actes de consommation durable</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Promouvoir les actions liées à l'alimentation durable auprès de l'horeca</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Promouvoir les actions liées à l'alimentation durable auprès des consommateurs</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Promouvoir les actions liées à l'alimentation durable auprès des écoles</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 13
<b>Promouvoir les modèles coopératifs aux différents niveaux de la chaîne alimentaire (regroupement sous-régionaux de producteurs-transformateurs-consommateurs)</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 3
<b>Poursuivre la mise en œuvre de projets d'innovation agro-industrielle via les pôles de compétitivité et les centres de compétences</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 17
<b>Promouvoir la recherche-action en matière d'approvisionnement alimentaire en produits locaux ou de proximité (ceinture alimentaire, agriculture urbaine, etc.)</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 19
<b>Inciter et accompagner les producteurs à transformer leurs matières premières alimentaires au niveau des exploitations et/ou de structures communes</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 2
<b>Promouvoir auprès de l'autorité fédérale compétente (AFSCA) l'adaptation des normes sanitaires aux réalités du secteur agroalimentaire</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 1 : Les normes ne sont pas adaptées pour les petits producteurs et les initiatives citoyennes. Dans leurs formes actuelles elles représentent un frein important au développement durable.

<b>Encourager la multiplication (coordonnée) des voies de commercialisation des produits locaux : ventes à la ferme, marchés, points de vente collectifs, paniers, ventes directes aux grandes surfaces et épiceries, magasins touristiques, E-commerce, etc.</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 4
<b>Renforcer et promouvoir les formations diffusant les connaissances et bonnes pratiques relevant de l'alimentation durable à destination des (futurs) acteurs des différents maillons de la chaîne alimentaire</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 8 : De manière générale la formation et la transmission de connaissance sont mise en avant.
<b>Renforcer la formation des (futurs) formateurs en matière d'alimentation durable</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 6
<b>Encourager l'insertion professionnelle des publics précarisés dans les projets et métiers relevant de l'alimentation durable</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 5
<b>Développer un programme de coaching de familles pilotes via un réseau d'ambassadeurs</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 18
<b>Promouvoir la diffusion des compétences requises pour le développement des potagers individuels et collectifs (formation, réseau, etc.)</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 16
<b>Favoriser la rencontre entre la demande publique (pouvoirs adjudicateurs) et l'offre (producteurs-transformateurs-distributeurs) wallonnes en produits alimentaires durables</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Comprendre et gérer les crises agricoles (et les impacts en termes de pertes alimentaires dues aux problèmes d'écoulement)</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Création d'un forum périodique de rencontre des acteurs sur la thématique "pertes et gaspillage alimentaires"</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 9
<b>Création d'une formation d'ambassadeurs anti-gaspillage</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 15
<b>Créer une base de données de référence sur les pertes et gaspillages alimentaires</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Développement de pages web dédiées au gaspillage alimentaire sur le site moinsdedechets.wallonie.be</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Développer une méthodologie de diagnostic Quick win en matière de pertes et gaspillage alimentaire adaptée aux réalités de chaque secteur</b>	

<b>Commentaire</b>	
<b>Encadrer et sensibiliser les producteurs-transformateurs à la lutte contre les pertes et gaspillages alimentaires</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Favoriser l'alimentation durable dans les cantines de collectivités</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	
	Priorité 12
<b>Intégrer le thème du gaspillage alimentaire dans les formations professionnelles alimentation de l'IFAPME</b>	
<b>Commentaire</b>	
	Priorité 7
<b>Lancement d'une campagne de sensibilisation tous publics sur les pertes et gaspillages alimentaires</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Organisation d'une Journée régionale de lutte contre les pertes et gaspillages alimentaires</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Promotion du rest-o-pack</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	
	Priorité 14
<b>Réaliser un état des lieux du don alimentaire</b>	
<b>Commentaire</b>	
	Priorité 20
<b>Rédaction et invitation à signer la charte wallonne de lutte contre les pertes et gaspillages alimentaires</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Soutenir la recherche et l'innovation sur la thématique pertes et gaspillage alimentaires via le CRA-W</b>	
<b>Commentaire</b>	
	Priorité 10
<b>Soutenir la recherche et l'innovation sur la thématique pertes et gaspillage alimentaires via le pôle Wagralim</b>	
<b>Commentaire</b>	
	Priorité 11
<b>Soutenir l'encadrement des agriculteurs par rapport aux pratiques qui réduisent les pertes et gaspillages alimentaires</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Autonomie alimentaire - Quelle(s) autre(s) action(s) faudrait-il mettre en oeuvre pour assurer la réussite de l'axe ?</b>	
<b>1)</b>	Diminuer et adapter les normes afin d'avoir plus de libertés pour les initiatives citoyennes
<b>2)</b>	Supprimer le mot promouvoir (qui vient du haut) et le remplacer par encourager les initiatives qui partent du bas.
<b>3)</b>	
<b>Autonomie en énergie</b>	
<b>Autonomie en énergie - Quels sont le ou les sous-axes qui, selon vous ou l'organisation que vous représentez, sont prioritaires</b>	

<b>(maximum deux sous-axes) ?</b>	
<b>Promouvoir les économies d'énergie</b>	Oui [Y]
<b>Promouvoir les énergies renouvelables</b>	Oui [Y]
<b>Promouvoir les innovations technologiques</b>	
<b>Autonomie en énergie - sous-axe 1</b>	
<b>Le sous-axe sélectionné est prioritaire parce que :</b>	
<b>Il est vital pour la Wallonie (ICI)</b>	Oui [Y]
<b>Il est vital pour le monde (AILLEURS)</b>	Oui [Y]
<b>Il est vital à long terme (A L'AVENIR)</b>	Oui [Y]
<b>Il est innovant</b>	
<b>Il est pertinent pour mon organisation</b>	
<b>Il me concerne personnellement</b>	
<b>Autre</b>	La meilleur énergie est celle qu'in ne consomme pas
<b>Identifiez les moyens qui permettraient la réussite des actions du sous-axe identifié comme prioritaire :</b>	
<b>Coordination des pouvoirs publics</b>	
<b>Renforcement des compétences</b>	
<b>Mobilisation de la population</b>	
<b>Renforcement des moyens financiers</b>	
<b>Autre</b>	Pas d'élément n'a été rapporté lors de l'atelier pour répondre à cette question
<b>Autonomie en énergie - sous-axe 2</b>	
<b>Le sous-axe sélectionné est prioritaire parce que :</b>	
<b>Il est vital pour la Wallonie (ICI)</b>	Oui [Y]
<b>Il est vital pour le monde (AILLEURS)</b>	Oui [Y]
<b>Il est vital à long terme (A L'AVENIR)</b>	Oui [Y]
<b>Il est innovant</b>	
<b>Il est pertinent pour mon organisation</b>	
<b>Il me concerne personnellement</b>	
<b>Autre</b>	Urgence d'une réelle alternative énergétique
<b>Identifiez les moyens qui permettraient la réussite des actions du sous-axe identifié comme prioritaire :</b>	
<b>Coordination des pouvoirs publics</b>	Oui [Y]
<b>Renforcement des compétences</b>	
<b>Mobilisation de la population</b>	
<b>Renforcement des moyens financiers</b>	
<b>Autre</b>	Eviter les lourdeurs et les coûts administratifs
<b>Autonomie en énergie - sous-axe 3</b>	
<b>Le sous-axe sélectionné est prioritaire parce que :</b>	
<b>Il est vital pour la Wallonie (ICI)</b>	
<b>Il est vital pour le monde (AILLEURS)</b>	
<b>Il est vital à long terme (A L'AVENIR)</b>	
<b>Il est innovant</b>	
<b>Il est pertinent pour mon organisation</b>	

<b>Il me concerne personnellement</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Identifiez les moyens qui permettraient la réussite des actions du sous-axe identifié comme prioritaire :</b>	
<b>Coordination des pouvoirs publics</b>	
<b>Renforcement des compétences</b>	
<b>Mobilisation de la population</b>	
<b>Renforcement des moyens financiers</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Autonomie en énergie</b>	
<b>Autonomie en énergie - Avez-vous des commentaires quant aux actions proposées dans l'axe autonomie en énergie ?</b>	Oui [Y]
<b>Si oui, lesquelles ?</b>	
<b>Intégrer davantage au sein des parcs d'activités économiques les sources d'énergies renouvelables autres que les panneaux photovoltaïques telles que les éoliennes, la biomasse ou la géothermie, en fonction des ressources naturelles propres au lieu d'implantation</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 2
<b>Promouvoir la réalisation de plans d'action locaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables notamment en soutenant les communes engagées dans la Convention des Maires (POLLEC, par exemple)</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 3
<b>Développer, en s'appuyant prioritairement sur les outils existants et le cas échéant en les développant et en les articulant, un outil permettant de quantifier les impacts (énergie totale, flux, origine) des futures constructions (quartiers, villes) et des rénovations lourdes en regard de la consommation propre des bâtiments, de la mobilité et de l'énergie grise, dans la perspective d'en faire un outil d'aide à la décision sur des projets dans le cadre du Code du développement territorial</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 8
<b>En application de l'article 14 de la Directive 2012/27 relative à l'efficacité énergétique, réaliser une cartographie indiquant les points de demande de chaud et de froid, les infrastructures existantes de production de chaud et de froid, les points d'approvisionnement potentiel en chaud et froid</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Poursuivre l'amélioration de la méthodologie d'audit utilisée dans les Accords de branche et qui permet d'identifier tant les flux d'énergie que les flux de matières (en ce compris les déchets)</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Poursuivre les économies dans la consommation des éclairages par une gestion intelligente des dispositifs le long du réseau</b>	

<b>(auto)routier régional dans les communes ou dans les zonings et ce, en cohérence avec le plan Marshall 4.0</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 5
<b>Adapter le Code du développement territorial pour permettre de faciliter l'implantation des sites de production d'énergies provenant de sources renouvelables</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Adapter le cadre réglementaire (notamment le schéma de développement de l'espace régional, le cadre de référence pour l'implantation d'éoliennes en Wallonie et les conditions sectorielles) pour permettre faciliter l'implantation des sites de production d'énergies provenant de sources renouvelables</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 6
<b>Permettre et promouvoir l'injection de biogaz dans le réseau de gaz naturel</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 7
<b>Adopter le cadre d'action national pour le développement du marché relatif aux carburants alternatifs dans le secteur des transports et le déploiement des infrastructures correspondantes en application de la Directive 2014/94 sur les infrastructures de carburants alternatifs</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Au moyen du cadre d'action national et en application de la Directive 2014/94, veiller à ce qu'un nombre approprié de points de recharge ouverts au public soient mis en place. Ceci concerne les stations de recharge électrique, les stations services au gaz naturel comprimé (CNG) et les points de ravitaillement en hydrogène</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 4
<b>Encourager la production de biocarburants avancés au sens de la Directive 2015/1513 modifiant la Directive 2009/28 relative aux énergies renouvelables</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Autonomie en énergie - Quelle(s) autre(s) action(s) faudrait-il mettre en oeuvre pour assurer la réussite de l'axe ?</b>	
<b>1)</b>	Priorité 1 : Autoriser, encourager, accompagner les productions d'énergies hors réseaux, individuelles ou par quartiers ou encore par zones restreintes.
<b>2)</b>	Priorité 9 : Favoriser le stockage de l'énergie électrique

<b>3)</b>	
<b>Autonomie en ressources</b>	
<b>Autonomie en ressources - Quels sont le ou les sous-axes qui, selon vous ou l'organisation que vous représentez, sont prioritaires (maximum deux sous-axes) ?</b>	
<b>Valoriser et faciliter l'utilisation de ressources naturelles locales</b>	Oui [Y]
<b>Améliorer l'utilisation efficace des ressources</b>	
<b>Favoriser le recyclage, la réutilisation et le développement de l'économie circulaire</b>	
<b>Promouvoir des modèles et pratiques innovants intégrant les enjeux sociaux, environnementaux et économiques</b>	Oui [Y]
<b>Autonomie en ressources - sous-axe 1</b>	
<b>Le sous-axe sélectionné est prioritaire parce que :</b>	
<b>Il est vital pour la Wallonie (ICI)</b>	Oui [Y]
<b>Il est vital pour le monde (AILLEURS)</b>	
<b>Il est vital à long terme (A L'AVENIR)</b>	
<b>Il est innovant</b>	
<b>Il est pertinent pour mon organisation</b>	
<b>Il me concerne personnellement</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Identifiez les moyens qui permettraient la réussite des actions du sous-axe identifié comme prioritaire :</b>	
<b>Coordination des pouvoirs publics</b>	Oui [Y]
<b>Renforcement des compétences</b>	
<b>Mobilisation de la population</b>	Oui [Y]
<b>Renforcement des moyens financiers</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Autonomie en ressources - sous-axe 2</b>	
<b>Le sous-axe sélectionné est prioritaire parce que :</b>	
<b>Il est vital pour la Wallonie (ICI)</b>	
<b>Il est vital pour le monde (AILLEURS)</b>	
<b>Il est vital à long terme (A L'AVENIR)</b>	
<b>Il est innovant</b>	
<b>Il est pertinent pour mon organisation</b>	
<b>Il me concerne personnellement</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Identifiez les moyens qui permettraient la réussite des actions du sous-axe identifié comme prioritaire :</b>	
<b>Coordination des pouvoirs publics</b>	
<b>Renforcement des compétences</b>	
<b>Mobilisation de la population</b>	
<b>Renforcement des moyens financiers</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Autonomie en ressources - sous-axe 3</b>	
<b>Le sous-axe sélectionné est prioritaire parce que :</b>	
<b>Il est vital pour la Wallonie (ICI)</b>	
<b>Il est vital pour le monde (AILLEURS)</b>	
<b>Il est vital à long terme (A L'AVENIR)</b>	
<b>Il est innovant</b>	
<b>Il est pertinent pour mon organisation</b>	
<b>Il me concerne personnellement</b>	

<b>Autre</b>	
<b>Identifiez les moyens qui permettraient la réussite des actions du sous-axe identifié comme prioritaire :</b>	
<b>Coordination des pouvoirs publics</b>	
<b>Renforcement des compétences</b>	
<b>Mobilisation de la population</b>	
<b>Renforcement des moyens financiers</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Autonomie en ressources - sous-axe 4</b>	
<b>Le sous-axe sélectionné est prioritaire parce que :</b>	
<b>Il est vital pour la Wallonie (ICI)</b>	
<b>Il est vital pour le monde (AILLEURS)</b>	
<b>Il est vital à long terme (A L'AVENIR)</b>	
<b>Il est innovant</b>	
<b>Il est pertinent pour mon organisation</b>	
<b>Il me concerne personnellement</b>	
<b>Autre</b>	La démarche d'innovation est particulièrement importante.
<b>Identifiez les moyens qui permettraient la réussite des actions du sous-axe identifié comme prioritaire :</b>	
<b>Coordination des pouvoirs publics</b>	Oui [Y]
<b>Renforcement des compétences</b>	
<b>Mobilisation de la population</b>	
<b>Renforcement des moyens financiers</b>	Oui [Y]
<b>Autre</b>	
<b>Autonomie en ressources</b>	
<b>Autonomie en ressources - Avez-vous des commentaires quant aux actions proposées dans l'axe autonomie en ressources ?</b>	Oui [Y]
<b>Si oui, lesquelles ?</b>	
<b>Mise en œuvre du statut de fin de déchet</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Sensibiliser les entreprises pour qu'elles procèdent à des mesures de la performance environnementale de leurs produits et de leur organisation selon une approche d'analyse de cycle de vie et entrent dans un processus d'amélioration continue</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 9
<b>Créer un label "de Wallonie" pour plusieurs catégories de produits, permettant l'identification rapide des produits d'origine wallonne, transformés en Wallonie et conçus en Wallonie à usage du marché interne</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 2 La pierre, l'eau, le bois, les productions agricoles sont des produits qui doivent être pris en compte dans cette mesure.
<b>Promouvoir les producteurs de matériaux de construction à fournir une déclaration environnementale de leurs produits et encourager les pouvoirs adjudicateurs</b>	

<b>wallons à la demander dans leurs marchés publics dans le respect des règles belges et internationales en matière de marchés publics</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 3
<b>Réaliser un diagnostic de l'utilisation des ressources agricoles</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 8 Le maïs cultivé en masse pour la biométhanisation pose question.
<b>Finaliser le développement de l'outil d'évaluation des performances environnementales des éléments de construction, de façon à quantifier les impacts environnementaux (acidification des sols et des sources d'eau, épuisement des ressources non-fossiles, réchauffement climatique, toxicité sur la santé humaine, occupation des sols, etc. ) des éléments de construction et des bâtiments, et poursuivre les travaux de façon à en faire un outil d'aide à la décision des projets dans le cadre du code de développement territorial</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Soutenir l'usage des matières biosourcées (suite au diagnostic)</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Promouvoir et faciliter l'utilisation des matériaux locaux -singulièrement wallons- pour certains travaux dans les chantiers routiers et dans les chantiers de construction (dans un 1er temps, en vérifier la faisabilité au regard des législations actuelles et les possibilités d'amélioration)</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 7 Valoriser les matériaux de récupération locaux.
<b>Amplifier le réseau des ressourceries, assurer l'accès au gisement pour les entreprises d'économie sociale agréées, et identifier avec l'ensemble des acteurs concernés davantage de possibilités de réemploi / remise en valeur / redesign des objets récoltés par les ressourceries, notamment en faisant appel aux nouvelles technologies (ex : imprimantes 3D)</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Faciliter la connaissance et l'accès aux structures de récupération en créant une carte géo localisée de ces structures fournissant des informations sur la structure et sur les matières récupérables et disponibles</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Promouvoir et accompagner le développement des projets de Quartiers Nouveaux - Villes Nouvelles, élaborés sur base du référentiel "Quartiers Nouveaux"</b>	Oui [Y]

<b>(référentiel qui s'appuie sur la démarche de Développement durable)</b>	
<b>Commentaire</b>	Priorité 4 Améliorer la qualité du cadre de vie, l'esthétique, limiter la mobilité sauvage
<b>Promouvoir et accompagner le redéploiement de quartiers existants dans une démarche de développement durable</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 5 Améliorer la qualité du cadre de vie, l'esthétique, limiter la mobilité sauvage
<b>Insérer ces actions de promotion dans les mesures existantes en faveur des coopératives, dont la mesure Brasero</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 6
<b>Promouvoir, l'émergence de microprojets par l'octroi de micro-subsidies, issues entre autres de l'économie sociale, afin de créer des activités nouvelles et de les rendre rentables</b>	Oui [Y]
<b>Commentaire</b>	Priorité 1 Il est important d'encourager les nouvelles initiatives.
<b>Définir un cadre souple permettant le droit à l'expérimentation entrepreneuriale en vue de favoriser des démarches d'innovation et de tester des solutions nouvelles</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Créer un réseau de communication régional des "économies de flux" qui partageraient leurs pratiques et suivraient régulièrement leurs consommations</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Promouvoir la création des jardins partagés/parcs dans des structures publiques ou de services publics (home, écoles, etc.) aménagés et entretenus, dans un objectif de formation, d'insertion ou d'intégration, par des demandeurs d'emploi, des apprentis, des stagiaires, des apprenants ou des personnes en situation de handicap</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Autonomie en ressources - Quelle(s) autre(s) action(s) faudrait-il mettre en oeuvre pour assurer la réussite de l'axe ?</b>	
<b>1)</b>	Priorité 10: Travailler sur l'utilisation rationnelle des forêts de feuillus
<b>2)</b>	
<b>3)</b>	
<b>Actions transversales</b>	
<b>Actions transversales - Quels sont le ou les sous-axes qui, selon vous ou l'organisation que vous représentez, sont prioritaires ?</b>	

<b>Information et sensibilisation</b>	
<b>Education et recherche</b>	
<b>Responsabilité sociétale des organisations privées et publiques</b>	
<b>Marchés publics durables</b>	
<b>Implication et valorisation de la Wallonie au niveau international en matière de développement durable</b>	
<b>Actions transversales - sous-axe 1</b>	
<b>Le sous-axe sélectionné est prioritaire parce que :</b>	
<b>Il est vital pour la Wallonie (ICI)</b>	
<b>Il est vital pour le monde (AILLEURS)</b>	
<b>Il est vital à long terme (A L'AVENIR)</b>	
<b>Il est innovant</b>	
<b>Il est pertinent pour mon organisation</b>	
<b>Il me concerne personnellement</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Identifiez les moyens qui permettraient la réussite des actions du sous-axe identifié comme prioritaire :</b>	
<b>Coordination des pouvoirs publics</b>	
<b>Opérateurs compétents</b>	
<b>Soutien de la population</b>	
<b>Budget disponible</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Actions transversales - sous-axe 2</b>	
<b>Le sous-axe sélectionné est prioritaire parce que :</b>	
<b>Il est vital pour la Wallonie (ICI)</b>	
<b>Il est vital pour le monde (AILLEURS)</b>	
<b>Il est vital à long terme (A L'AVENIR)</b>	
<b>Il est innovant</b>	
<b>Il est pertinent pour mon organisation</b>	
<b>Il me concerne personnellement</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Identifiez les moyens qui permettraient la réussite des actions du sous-axe identifié comme prioritaire :</b>	
<b>Coordination des pouvoirs publics</b>	
<b>Opérateurs compétents</b>	
<b>Soutien de la population</b>	
<b>Budget disponible</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Actions transversales - sous-axe 3</b>	
<b>Le sous-axe sélectionné est prioritaire parce que :</b>	
<b>Il est vital pour la Wallonie (ICI)</b>	
<b>Il est vital pour le monde (AILLEURS)</b>	
<b>Il est vital à long terme (A L'AVENIR)</b>	
<b>Il est innovant</b>	
<b>Il est pertinent pour mon organisation</b>	
<b>Il me concerne personnellement</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Identifiez les moyens qui permettraient la réussite des actions du sous-axe identifié comme prioritaire :</b>	
<b>Coordination des pouvoirs publics</b>	
<b>Opérateurs compétents</b>	

<b>Soutien de la population</b>	
<b>Budget disponible</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Actions transversales - sous-axe 4</b>	
<b>Le sous-axe sélectionné est prioritaire parce que :</b>	
<b>Il est vital pour la Wallonie (ICI)</b>	
<b>Il est vital pour le monde (AILLEURS)</b>	
<b>Il est vital à long terme (A L'AVENIR)</b>	
<b>Il est innovant</b>	
<b>Il est pertinent pour mon organisation</b>	
<b>Il me concerne personnellement</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Identifiez les moyens qui permettraient la réussite des actions du sous-axe identifié comme prioritaire :</b>	
<b>Coordination des pouvoirs publics</b>	
<b>Opérateurs compétents</b>	
<b>Soutien de la population</b>	
<b>Budget disponible</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Actions transversales - sous-axe 5</b>	
<b>Le sous-axe sélectionné est prioritaire parce que :</b>	
<b>Il est vital pour la Wallonie (ICI)</b>	
<b>Il est vital pour le monde (AILLEURS)</b>	
<b>Il est vital à long terme (A L'AVENIR)</b>	
<b>Il est innovant</b>	
<b>Il est pertinent pour mon organisation</b>	
<b>Il me concerne personnellement</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Identifiez les moyens qui permettraient la réussite des actions du sous-axe identifié comme prioritaire :</b>	
<b>Coordination des pouvoirs publics</b>	
<b>Opérateurs compétents</b>	
<b>Soutien de la population</b>	
<b>Budget disponible</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Actions transversales</b>	
<b>Actions transversales - Avez-vous des commentaires quant aux actions proposées dans cet axe ?</b>	Sans réponse []
<b>Si oui, lesquelles ?</b>	
<b>Mettre à l'honneur, selon une certaine périodicité (par exemple annuelle), une nouvelle thématique liée à la consommation durable via différents outils de communication adaptés aux différents publics ciblés</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Développer des parcours de visites structurés permettant aux décideurs et acteurs wallons de découvrir et de s'inspirer de diverses initiatives concrètes, menées par des pairs, contribuant à la transition vers un développement durable ("DD tour")</b>	
<b>Commentaire</b>	

<b>Développer et entretenir un portail web relatif au développement durable en Wallonie à destination du grand public</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Créer, actualiser régulièrement et publier un baromètre permettant d'évaluer les progrès réalisés par la Région dans sa transition vers un développement durable</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Créer et diffuser des outils de communication (par exemple, capsules vidéo) sensibilisant les acteurs wallons à l'intégration des principes du développement durable dans leurs activités</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Promouvoir les diverses initiatives et projets promouvant l'éducation au développement durable, qui renforcent et complètent les outils déjà existants</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Réaliser un cadastre des outils d'éducation au développement durable soutenus par la Wallonie afin de les structurer et de les diffuser sur le site internet qui sera créé et consacré à la transition vers un développement durable</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Elaborer et diffuser un outil pratique (guide/check-list) permettant de construire une activité d'éducation au développement durable</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Mettre en place un processus transparent de validation des activités d'éducation au développement durable en vue de la diffusion aux enseignants (cachet « développement durable »)</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Promouvoir la mise sur pied de projet d'entreprises éco-responsables au sein des écoles secondaires</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Introduire dans les formations des formateurs les notions de ressources limitées et d'usage complet de la matière, l'échelle de Lansink, etc</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Généraliser aux métiers de conception l'introduction des concepts d'éco-conception et d'éco-design ainsi que des techniques sous-jacentes</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Créer un groupe de travail ayant pour but l'identification de moyens concrets, y compris ceux existants, à mettre en œuvre pour faciliter la communication entre acteurs de terrain (particuliers, gestionnaires de chantiers, agriculteurs, etc.) et centres d'expertise wallons (universités, groupes de recherche, ASBL, etc.)</b>	

<b>Commentaire</b>	
<b>Objectiver l'effet socio-économique multiplicateur de l'achat local (en termes d'emplois, de flux financier, etc.) par le suivi du changement de comportement d'entités pilotes</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Evaluer les impacts fiscaux et sociaux de certains nouveaux modes de consommation et de production qui ne passent pas par le marché classique (ex : monnaie locale, systèmes d'échanges locaux, repair café, etc.)</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Evaluer les impacts économiques, sociaux et environnementaux des nouveaux modes de travail pour en dégager des recommandations pour la mise en place en Wallonie de modes d'organisation du travail durables dans les organisations publiques</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Evaluer l'opportunité et la pertinence de mener un audit non financier des institutions publiques (SPW)</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Inciter, via l'envoi d'une circulaire, chaque organisation publique régionale à se doter d'une plan interne d'exemplarité en matière de développement durable et créer un réseau entre organisations, piloté par le Secrétariat général du SPW, de façon à partager les outils et à susciter l'émulation</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Encourager, à l'aide d'une communication ciblée et d'un suivi, la prise en compte de critères durables dans les événements organisés par le SPW, en mettant un outil pratique, de type check-list, à destination des organisateurs, sur la base des travaux menés au niveau fédéral</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Valoriser les démarches des organisations publiques régionales qui s'engagent dans une démarche d'enregistrement ou de certification contribuant au Développement Durable telle que EMAS, OSHAS, IQ-Net basé sur ISO 26000, etc.</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Organiser une semaine du développement durable (an 1) en alternance avec une semaine sur le bien-être au travail (an 2) pour les agents des pouvoirs publics wallons</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Adopter un plan d'actions qui visera notamment à définir des critères d'investissements socialement responsables appropriés, réaliser un inventaire des organismes publics susceptibles d'être concernés, rédiger un vade-mecum à l'attention des organismes publics wallons en vue de faciliter la mise en place d'une</b>	

<b>politique d'investissements socialement responsables par ces derniers, mener une campagne de sensibilisation à destination des organismes publics wallons et mettre en place un service facilitateur en vue de sensibiliser et d'accompagner les organismes publics wallons intéressés par la politique d'investissements socialement responsables</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Développer des démarches de responsabilités sociétales des entreprises privées qui aurait un caractère graduel en fonction du niveau d'engagement des entreprises en la matière. Ces démarches pourraient s'adresser au PME en leur proposant un modèle de rapportage sur leurs performances économiques, sociales et environnementales</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Encourager les investissements citoyens et locaux dans des projets durables (via institutions de crédit, coopératives, crowdfunding, mind &amp; market, etc.)</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Développer et mettre à disposition une grille permettant aux porteurs de projets dans différents domaines d'analyser leur projet à l'aune des principes de développement durable et de l'améliorer dans cette perspective</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Renouveler le plan d'actions achats publics durables 2017-2020 pour amplifier la dynamique et capitaliser sur les expériences passées</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Elaborer des clauses sociales, environnementales et éthiques relatives aux différentes facettes des marchés publics en vue de leur insertion à disposition du pouvoir adjudicateur</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Investiguer les possibilités légales de recourir à des clauses de marchés publics favorisant l'économie circulaire, l'économie de la fonctionnalité, les circuits courts, lancer sur cette base certains marchés publics pilotes, et communiquer sur les pratiques et résultats</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Etendre le dispositif "facilitateurs clauses sociales" aux marchés de travaux "routes"</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Analyser et proposer des outils permettant l'insertion de clauses environnementales dans les marchés liés aux transports en commun en cohérence avec le l'équipement croissant des stations en recharge électrique et en gaz naturel comprimé -CNG</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Explorer des pistes de vérification des clauses qui relèvent de l'éthique, notamment les OIT, pour certaines catégories de marché en</b>	

<b>concertation avec le niveau fédéral et les autres entités fédérées</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Encourager des produits qualitatifs, locaux relevant de secteurs durables pour les marchés publics</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Introduire dans le contexte du projet des notes du Gouvernement wallon la contribution dudit projet aux objectifs de développement durable</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Rédiger tous les 3 ans un rapport sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable de l'ONU comprenant un état des lieux basé sur les indicateurs, recensant les plans d'actions existants concernés et de bonnes pratiques en Wallonie</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Contribuer au cadre décennal des Nations unies sur le changement des modes de consommation et de production durable (<a href="http://www.unep.org/10yfp">http://www.unep.org/10yfp</a>), en soutenant financièrement un des programmes, en particulier celui sur l'alimentation durable ou alternativement celui sur les marchés publics durables</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Veiller à la cohérence des positions défendues au niveau national, européen et multilatéral par rapport aux principes de développement durable, notamment dans les domaines alimentaire, ressources et énergétiques et défendre les principes du développement durable au niveau national, européen et multilatéral</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Valoriser au niveau des Nations unies les bonnes pratiques wallonnes en matière de développement durable et encourager des échanges avec les régions voisines</b>	
<b>Commentaire</b>	
<b>Actions transversales - Quelle(s) autre(s) action(s) faudrait-il mettre en oeuvre pour assurer la réussite de l'axe ?</b>	
1)	
2)	
3)	
<b>Réactions sur la stratégie dans son ensemble</b>	
<b>Concernant la stratégie, considérez-vous qu'elle contribue au développement durable de la Wallonie ?</b>	Plutôt d'accord [2812]
<b>Traitement de vos réponses</b>	
<b>Accepteriez-vous que vos réponses soient publiées ?</b>	Oui, sous le nom indiqué (personne ou organisation) [291]

